

Le CIQ de Ste Marthe vous transmet son point de vue sur la LGV.

Christophe Mujagic

Christophe MUJAGIC" <aton.management@wanadoo.fr

LIGNE GRANDE VITESSE P.A.C.A
Contribution au débat public du C.I.Q de Ste MARTHE

Nous vous prions de prendre en considération les remarques et questions posées

Qu'est-ce qu'une L.G.V. Peut-on nous la définir ?

Quels sont les critères d'une ligne dite classique ?

Quels sont les critères qui les différencient ?

Veillez préciser entre autre, l'écartement entre les voies, le gabarit minimal , la signalisation pour une vitesse de 160km/h – 200 km/h et au-delà de 200km/h.

Les nuisances phoniques, vibrations, les protections adaptées en distance et niveau, sont – elles comparables ?

Le scénario Marseille pourquoi pas ?

La traversée de Marseille ne peut être réalisée que couverte de bout en bout et au-delà jusqu'à Aubagne.

Le tunnel au Nord de St Antoine doit être prolongé, les circulations en direction de la Blancarde ne doivent pas sortir à découvert – vitesse 230 km/h-.

Deux bretelles d'échanges ou de débranchement doivent être aménagées à la sortie actuelle de la L.G.V. Méditerranée.

Dans ce scénario là, il nous paraît inconcevable que des circulations à 230 km/h puissent traverser une zone urbaine intense ou résident entre le 14^e et le 15^e arrdt plus de 120.000 personnes.

Des scénarios proposés, le sud Aix nous apparaît le plus opportun. Il faut cependant le modifier. Il nous paraît indispensable de réaliser une bretelle de jonction entre La BARQUE et AUBAGNE

Ce schéma permettrait d'éviter l'agglomération marseillaise, mais aussi de satisfaire une desserte directe entre Aix- Marseille- Nice et vice versa.

Ce principe ne peut être réalisé qu'avec une protection environnementale adaptée aux nuisances produites ...(tunnels, murs anti bruit)

Ce scénario est celui qui a été adopté par d'autres métropoles : Lyon St Exupéry par exemple.